

## A LIRE ET A CONNAITRE

### LE MAROC EN LIVRES

#### ARTS ET LITTERATURE

**BEN JELLOUN Tahar. - Harrouda, ill. par BEAUDOIN. - Paris : Gallimard-Futuropolis. 1991. 92p.**

Ce livre est le fruit de la rencontre d'un illustrateur français et de l'oeuvre d'un écrivain marocain de langue française. Loin de l'imagerie orientaliste d'un Orient archétypal et mythique, c'est l'univers personnel de Tahar Ben Jelloun que Baudoin s'est attaché à recréer en apportant sa propre sensibilité. Ses dessins accompagnent et enrichissent ce récit sur le mode onirique d'un parcours initiatique, à travers les rues de Fès, puis de Tanger.

**Matisse au Maroc, peintures et dessins, 1912-191.- par Pierre Schneider, collectif. - Paris : Adam Biro, 1990. - 279p. ill.**

Matisse se rend au Maroc début 1912 et pendant l'hiver 1912-1913. Il en revient avec de nombreux croquis et peintures où il représente les Marocains et leurs paysages, des natures mortes et l'animation de la casbah de Tanger. Ce qu'il voit au Maroc le pousse vers une plus grande épure des formes et des couleurs, et influença le reste de son oeuvre.

#### HISTOIRE

**EMMERY Geneviève, KNIBIEHLER Yvonne, LEGUAY Françoise. - Des Français au Maroc. - Paris : Denoël, 1992. - 416 p.**

Issu d'une recherche universitaire sur la «mémoire du protectorat», cet ouvrage est une sélection de témoignages français sur le Maroc colonial. Il donne une image subjective, sensible de la réalité et de la vie quotidienne aux années de présence française. Il s'agit donc d'un matériau brut, simplement resitué dans son contexte par les auteurs, sur les Français au Maroc, leurs conditions de vie, de travail, les relations entretenues avec le pays et sa population. Mais, au delà de la représentation de cette société, c'est une image du protectorat qui nous est donnée, dans sa complexité politique, sociale, culturelle et humaine.

**OUMIL Ali. - Islam et Etat national. - Casablanca : Le Fennec, 1992. - 160 p.**

A partir d'une étude sur les penseurs arabes et musulmans du siècle dernier et de la première moitié de ce siècle, l'auteur cherche ce qui, selon eux, était la cause principale du «retard» de leurs pays, et comment ils se sont représenté



Dessin de Baudoin extrait de HARROUDA de Tahar BEN JELLOUN

la voie de la «Renaissance» et du «Progrès». Rendant responsable le «despotisme», certains voient une solution dans la démocratie parlementaire, tandis que d'autres penchent pour un pouvoir autoritaire et réformiste. Mais tous sont amenés à se positionner par rapport à la question des relations entre l'Etat-nation et l'Islam, et donc entre le lien à la citoyenneté et le lien à l'Islam, entre la Sharia et la constitution. L'auteur prolonge cette réflexion par l'étude de l'attitude du mouvement islamiste contemporain à l'égard de l'Etat-nation.

#### SOCIETE

**Jbala, histoire et société ; études sur le Maroc du nord-ouest. - Groupe pluridisciplinaire d'étude sur les Jbala. - Paris : CNRS, 1991. - 464 p.**

Ce groupe, créé en 1987, se propose de mener une approche pluridisciplinaire afin de dégager la personnalité propre de la région et de ses populations, aussi bien dans sa profondeur historique (notamment sa longue tradition combattante et sa densité urbaine ancienne) que dans sa confrontation actuelle avec de nouveaux défis, dans le cadre contraignant de la montagne. Ces études, tantôt générales («Treize questions sur une identité», de J. Vignet-Zunz), tantôt plus particulières («Stratégie des agriculteurs en matière d'éducation», d'A. Zougari, ou «Analyse sociologique de la population rurale Jbala à travers les personnages des contes oraux», de R. Gil Grimau), dressent un tableau varié et riche de cette région, en même temps qu'elles ouvrent des perspectives de recherche.

**AKESBI Najib, GUERRAOUI Driss. - Enjeux agricoles. - Casablanca : Le Fennec, 1991, 152 p.**

Les auteurs livrent un bilan de l'expérience agricole marocaine depuis l'indépendance. Soulignant l'existence d'une politique active et mobilisant des moyens importants, mais souvent limitée à la «politique des barrages» permettant la grande irrigation, ils montrent comment cette situation a été créatrice de disparités entre les régions, les productions et les groupes sociaux. Ils concluent à la nécessité d'une nouvelle approche, plus globale et équilibrée, dans le cadre financier contraignant du programme d'ajustement structurel.

**BELARDI Aïcha. - Enfance au quotidien. - Casablanca : Le Féneq, 1991. - 224 p.**

Sa structure démographique fait du Maroc un pays jeune où près de 30% de la population ont moins de dix ans. C'est dire l'importance de la question de l'enfant qui semble la personne la plus «mise en scène» en vue d'objectifs multiples (religieux, politiques, culturels, sociaux...), alors que la situation de la majorité des enfants marocains est précaire dans un pays connaissant des difficultés économiques. Le travail de l'auteur ne se limite pas à l'analyse du vécu concret de l'enfant, mais également aux représentations sociales et aux aspects imaginaires et symboliques de la question, par une enquête auprès des enseignants, des parents et des enfants, et par l'étude de documents tels que le Coran, les textes officiels ou les manuels scolaires. Cela permet de comprendre comment les adultes perçoivent l'enfant, déterminent ses besoins et tracent son avenir.

**FILAL Souad. - L'incontrôlable désir. - Casablanca : Eddif, 1991. - 200 p.**

Ce livre est le fruit d'une enquête réalisée pour le Planing Familial, et cherche à cerner la pratique ambivalente de la contraception au Maroc. L'auteur y étudie les motivations, conscientes ou non, en matière de contraception, et donne des facteurs d'explication d'ordre culturel, psy-

chologique ou institutionnel (en essayant notamment de comprendre les comportements envers la planification familiale). Son analyse lui permet enfin de dévoiler ce que signifie le désir d'enfant chez la femme marocaine, prise entre les valeurs du passé et celles du présent.

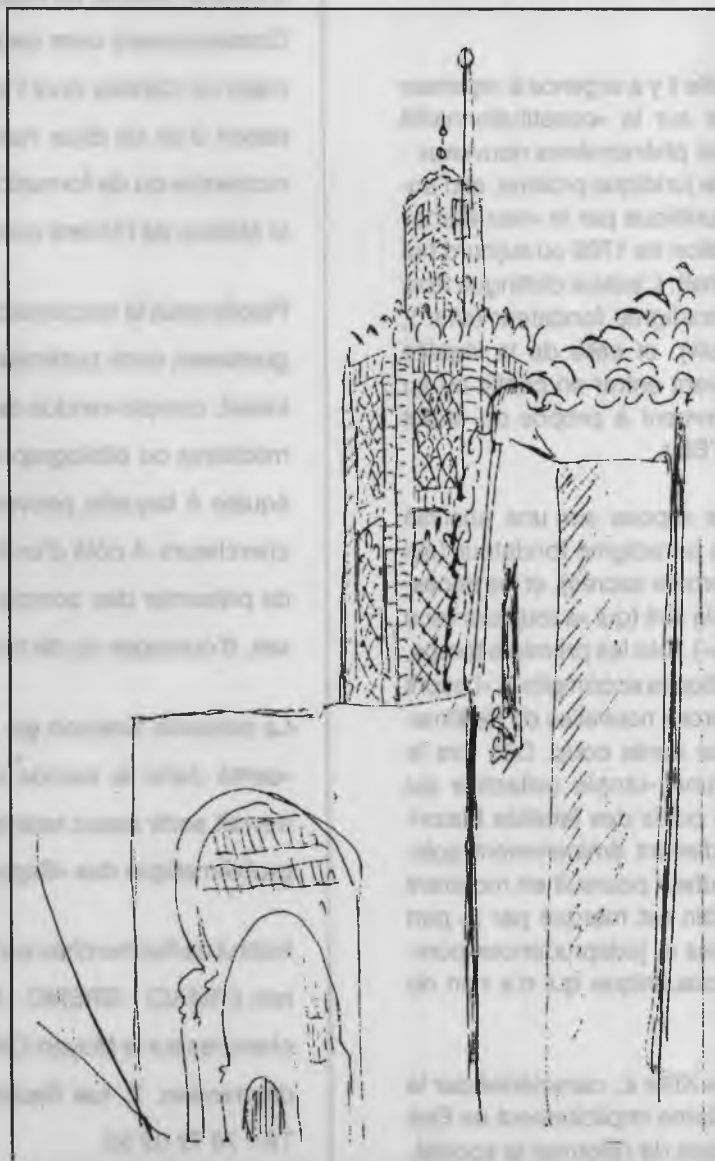
## POLITIQUE

**Le Maroc actuel, une modernisation au miroir de la tradition ?, sous la dir. de Jean-Claude SANTUCCI. - Paris : CNRS, 1992. - 440 p.**

A partir d'approches diverses et complémentaires (histoire, sociologie, droit, science politique), ce recueil d'études s'attache à cerner l'évolution du couple Etat/société, à travers la complexité des relations sociales. L'analyse des stratégies de l'Etat et des différents acteurs permet de suivre, dans la longue durée, les manifestations d'un certain consensus social, partant, les raisons de nouvelles conflitualités apparues dans les années 1980 et 1990 obligeant à réinventer une nouvelle forme d'équilibre social.

**SAAF Abdallah. - Politique et savoir au Maroc. - Rabat: SMER, 1991. - 144 p.**

Quels sont les rapports entre le savoir (et plus spécialement le savoir politique) et le pouvoir ? Y a-t-il compatibilité entre les fonctions du savant et du politique ? Ces questions, pensées dans le cadre du Maroc contemporain, amènent l'auteur à suivre les itinéraires scientifiques et politiques de plusieurs intellectuels et chercheurs en sciences sociales, dans les années 1970 d'une part (Paul Pascon, Abdallah Laroui et Abdeikebir Khatibi), et dans les dernières années de la période coloniale d'autre part (Michaux-Bellaire, Robert Montagne et Jacques Berque). L'auteur s'interroge alors sur l'originalité du couple savoir/pouvoir au Maroc et conclue par une réflexion sur les conditions de réélaboration d'une science politique au Maroc.



Portail et minaret, mosquée de la Casbah, 1912/1913, extrait de *Matisse au Maroc*

**BEN ACHOUR Yadh. - Politique, religion et droit dans le monde arabe. - Tunis : Cérès Productions/Cerp, 1992. - 276 p.**

Etudier «l'alliance, tourmentée et équivoque, du politique, du religieux, du droit» : tel est l'objectif général que s'est fixé Yadh Ben Achour dans ce livre qui débute par une longue introduction sur la difficulté du chercheur à aborder et à traiter de ces questions dans le cadre du monde arabe et musulman ; immédiatement soupçonné d'être mécréant ou «vendu à l'Occident», l'intellectuel s'oblige à un discours scientifique fait de silences, de prudences et de subtiles stratégies qui n'aboutissent qu'à corrompre le discours lui-même.

Or, pour le chercheur, aucun objet ne peut disposer d'un statut d'exception ; mais cela revient à admettre le caractère phénoménal de la religion, ce qui, aux yeux du «croyant intégral», aboutit à la négation du mystère et de Dieu.

Le second blocage réside dans la dialectique qui oblige toute réflexion à tourner (et à s'enfermer) dans le rapport à l'Occident, que l'auteur qualifie d'«opium du monde arabe et des intellectuels».

C'est la raison pour laquelle il y a urgence à repenser ces questions et à s'interroger sur la «constitutionnalité islamique» et son rapport à deux phénomènes nouveaux : d'une part l'émergence du cercle juridique profane, et d'autre part l'invasion de la parole juridique par le «non-arabe» (comme par exemple la Déclaration de 1789 ou aujourd'hui le droit du commerce international). L'auteur distingue trois formes de légalité : celle du paradigme fondateur (*shari'a*), celle des fatalités tolérées (*mulkiyya*), et celle de la légalité positive (*qanun*) ; les trois peuvent entrer en conflit ou au contraire se superposer, notamment à propos du statut personnel et de la conduite de l'Etat.

La démarche de l'auteur repose sur une analyse historique des relations entre le paradigme fondateur (qui établit une norme considérée comme sacrée), et les nécessaires adaptations à la réalité de la cité (qui «a toujours vécu en armistice avec ses déviances»). Dès les premiers temps, les pouvoirs établis, les faits politiques accomplis et «l'esprit civique arabe» ont créé des sources nouvelles de légitimation du droit, parfois sacrées après coup. Dès lors le paradigme fondateur n'est qu'une «utopie collective qui parfois s'endort, écrasée par le poids des fatalités historiques, et parfois se réveille et devient éminemment agissante, comme aujourd'hui». L'auteur poursuit en montrant combien le malékisme maghrébin est marqué par la part toujours importante des pratiques et jurisprudences purement coutumières et par une casuistique qui n'a rien de monolithique.

Le moment-clé est, évidemment, le XIXe s., caractérisé par la pensée réformatrice arabe qui réclame implicitement un Etat quasiment maître du droit, capable de réformer la société. L'exemple occidental, et singulièrement français, est ici

important, et il impose sa marque à la faveur de l'épisode colonial.

Mais c'est avec les indépendances que les Etats législateurs et réformateurs créent une nouvelle légitimité juridique et de nouveaux principes constitutifs du droit. L'auteur souligne les pratiques contradictoires de l'Etat et l'insuffisance des principes de légitimation, ainsi que les systèmes juridiques marqués par l'hypernormativité, l'idéalité et un certain degré d'incompatibilité, ce qui aboutit à une situation d'«anomie sociale». L'analyse de l'expérience tunisienne du Code de Statut Personnel permet néanmoins de voir comment ce dernier a progressivement acquis une incontestable légitimité.

Yadh Ben Achour conclut par deux interrogations : comment penser, dans le monde arabe et tout en étant croyant, les droits de l'homme d'une part, la démocratie d'autre part ?

#### CAHIERS DE L'IRMAC : N° 1, 1er trimestre 1992.

L'IRMAC (Institut de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain) vient de faire paraître le premier numéro de Cahiers dont l'ambition est de présenter, à raison d'un ou deux numéros annuels, l'activité de recherche ou de formation réalisée dans le cadre de la Maison de l'Orient contemporain à Lyon.

Placée sous la responsabilité de Mme Elizabeth Longuenesse, cette publication rassemble des textes de travail, compte-rendus de séminaires, rapports intermédiaires ou bibliographies qui sont l'oeuvre d'une équipe à laquelle peuvent être associés de jeunes chercheurs. A côté d'un thème privilégié, il est prévu de présenter des compte-rendus plus brefs de thèses, d'ouvrages ou de tables rondes.

La présente livraison est centrée sur le thème de la «santé dans le monde arabe». La prochaine, qui devrait sortir assez rapidement, sera consacrée à la problématique des «Espaces publics».

Institut de Recherches sur le Monde arabe contemporain (IRMAC) : GREMO - Groupe d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient. Maison de l'Orient méditerranéen. 7, rue Rauvin. 69 365 Lyon CEDEX 7. Tél : 78 72 02 53.